Ocularistе

Concevoir, **fabriquer** et **adapter** des appareillages du globe oculaire non fonctionnel ou d'une cavité orbitaire, par prothèse oculaire externe sur mesure.

> **SOINS**
> APPAREILLAGE DE PERSONNES
>
> RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH
> 05Z30

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Adaptation et livraison des prothèses oculaires et suivi de la personne
- Apport de conseils et d'expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire et auprès de différents professionnels de santé
- Conseil et information à la personne et à son entourage
- Constitution des dossiers techniques et réalisation des prothèses oculaires sur mesure
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Gestion des ressources humaines, administratives et comptables
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Mise en place de démarches qualité/environnement et rédaction de documents requis pour l'activité de l'entreprise
- Réalisation de l'éducation prothétique
- Recueil des informations visant à établir un bilan
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Veille et recherche professionnelle

SAVOIR-FAIRE

- Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques du patient
- Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques du patient
- Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation
- Concevoir une prothèse oculaire au regard d'un projet d'intervention personnalisé
- Coopérer avec d'autres professionnels
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Evaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine d'activité de l'ocularistе

- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer une structure et ses ressources
- Mettre en œuvre les techniques de fabrication de la prothèse oculaire
- Réaliser la prise d'empreinte et/ou le moulage
- Réaliser le suivi de l'appareillage
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

CONNAISSANCES REQUISES

- Anatomie, physiologie
- Communication/relations interpersonnelles
- Confection de prothèse oculaire
- Éthique et déontologie professionnelles
- Gestion comptable et budgétaire
- Médicales générales et/ ou scientifiques
- Psychologie générale
- Qualité

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- Pôle emploi code ROME : J1411 Prothése et orthèses

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Aucun diplôme spécifique ou obligatoire.
- Reconnaissance de la compétence professionnelle par les organismes d'assurance maladie et le ministère

chargé des anciens combattants et victimes de guerre.
- Secret professionnel.

Arrêté du 1er février 2011

Stuctures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle
- Entreprise artisanale
- Entreprise industrielle
- Organisation humanitaire

LIENS PROFESSIONNELS

- Union des ocularistes Français (UDOF)

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
http://metiers.anfh.fr/05Z30